Mazarin
3988

La Verité descovverte

RARE BOOK
COLLECTION

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT
CHAPEL HILL

Mazarin
3988

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023014989

Moreau
3988

LA VERITE DESCOVVERTE,

DES PERNICIEVSES INtentions que le Cardinal Mazarin auoit contre l'Eſtat : contre Meſſieurs les Princes : contre les Chefs des Frondeurs, & finalement contre S. Alteſſe Royale, pour ſe rendre maiſtre abſolu de toutes les affaires de France.

Auec vne parfaite declaration des funeſtes deſſeins qu'il à de ſe remettre pour ſe venger & pour reuſſir en ſes premieres volontez, ou pour tout perdre en cas qu'il ne puiſſe pas arriuer en ſes entrepriſes.

A PARIS,

M. DC. LI.

LA VERITE
DESCOUVERTE.

DES PERNICIEUSES IN-
tentions que le Cardinal Mazarin a eues
contre l'Etat : contre Messieurs les
Princes : contre les Chefs des Fron-
deurs, & finalement contre S. Altesse
Royale, pour le rendre maistre abso-
lu de toutes les affaires de France.

Avec une parfaite declaration des fune-
stes desseins qu'il a de se remettre pour
se venger & pour resulir en ses premie-
res volontez, ou pour tout perdre en
cas qu'il ne puisse pas arriver en ses en-
treprises.

A PARIS.

M. DC. LI.

LA VERITE' CACHE'E ET DES-couuerte, des pernicieuſes intentions que le Cardinal Mazarin auoit contre l'Eſtat: contre Meſſieurs les Princes : contre les Chefs des Frondeurs, & finalement contre S. A. R. pour ſe rendre maiſtre abſolu de tous les affaires de France.

Auec vne parfaite declaration des funeſtes deſſeins qu'il à de ſe remettre pour ſe venger & pour reuſſir en ſes premieres volontez, ou pour tout perdre en cas qu'il ne puiſſe pas arriuer en ſes entrepriſes.

Premiere & pernicieuſe intention que le Cardinal auoit contre l'Eſtat.

CEluy qui eſt plus ſoigneux de ſon bien particulier que du bien de l'Eſtat, ne ſçauroit auoir que des intentions tres pernicieuſes, & contre le Prince & contre le peuple, auſſi bien que contre l'Eſtat meſmes. Et l'on ne doit iamais eſperer ny grandeur ny accroiſſement d'vn Empire tant qu'il ſera gouuerné par ces ſangſues publiques, les guerres ne ſe peuuent ny ſouſtenir, ny entre-

679715

prendre ſans argent : & certes il ny à point de Monarchie quelque puiſſance quelle ſçache eſtre, qui ne ſoit ſur le panchant de ſon malheur, quand ſes Finences ſont diuerties. Si l'argent vous manque, diſoit Cambyſes Roy de Perſe, à Cyrus ſon fils, lors qu'il fut eſleu chef de l'armée que ce grand Prince enuoyoit au ſecours des Medes, contre le Roy d'Aſſirie, comment eſt ce que vous pourrez reſiſter à vos ennemis, & moins encore reuſſir en vos entrepriſes. Vos ſoldats auront iuſte raiſon de vous abandonner n'eſtans pas payez, & de ſe ietter du coſté de ceux qui n'ont armé que pour vous deffaire. C'eſt à quoy le Cardinal Mazarin viſoit, lors qu'il vouloit tous nos threſors, & c'eſt à quoy il auoit enuie de reuſſir, ſi l'on eut continué à le laiſſer faire. C'eſt par ce moyen là, qu'il eſperoit de ſe rendre redoutable à tout ce qu'il y auoit de grands & de petits, & qu'il pretendoit de deuenir maiſtre abſolu de tous les affaires de France. Ce fut pour celà qu'il fit rompre le traité de Paix que Monſieur le Duc de Longueville auoit fait auec le Roy d'Eſpagne, dans la Ville de Munſter, laquelle eſtoit tres honnorable & tres aduantageuſe pour nous, afin d'auoir vn pretexte continuel de ſur charger le peuple par la force des armes. Et ce fut pour celà qu'il fit donner la charge

de Sur-Intendant des Finances à Demery, & qu'il s'associa auec cet homme d'affaire, pour mieux arriuer à la fin qu'il s'estoit proposée. Quelles voleries n'ont il pas fait ensemble sur quatre-vingt quatre millions de liures, qui se sont leuées tous les ans sur les Tailles & sur les Fermes? Qu'elles voleries n'ont ils pas faites encore ensemble sur le Domaine, sur les parties casuelles, sur les decimes, sur les prests, sur deux cens soixante milions qui ont este conuertis en louys d'or, & sur vne infinité d'autres parties qu'il a faits faire contre le peuple? & finalement qu'elles voleries n'a t'il pas faites encores de plus, sur tous les gens de guerre, sur tous les officiers de la Iustice & de la maison du Roy, & mesme sur les domestiques, sans aucune honte de desrober ainsi publiquement toute sorte de personnes? N'a t'il pas fait monter les comptans iusques à cinquante millions ainsi qu'il se peut voir en la Chambre des Comtes? combien de milions d'or a t'il enuoyez à Rome, à Venise, à Gennes, & à Amstredam, des larcins qu'il a faits à la France? Quelles prodigieuses dépenses n'a t'il pas faites, pour porter son frere au Cadinalat, pour les Palais qu'il a faits bastir à Paris & à Rome, pour la dignité de noble Venitien, pour son pere & pour luy, pour la bonne table qu'il tenoit, pour

le grand nombre de domeſtiques qu'il auoit, pour les peintures, tapiſſeries, ſtatuts, eſtoffes, cabinets, feſtins, & pluſieurs diamans qu'ils a faits achepter dans toutes les parties de l'Europe, outre les gros mariages de ſes niepces, pour s'allier dans les principales maiſons de tout le Royaume? Et pour mieux appuyer ſes tyrannies, n'auoit-il pas fait eſtablir quantité de fuſeliers dans toutes les prouinces de France afin d'acheuer à perdre ce qu'il y auoit encore de reſte? Voyez de grace ſi ce n'eſt pas veritablement conſpirer contre l'Eſtat, & ſi ce n'eſt pas auoir de pernicieuſes intentions contre vn pays qui la fait plus grand qu'il ne pouuoit iamais eſperer d'eſtre; mais ce n'eſt rien en comparaiſon de celles qu'il a preſentement conçeues pour le rendre le plus miſerable pays de tout l'vniuers, comme nous dirons cy aprés, en cas qu'il ne puiſſe pas bien reuſſir en ſes premiers deſſeins, tant il eſt outré de peculat, de cruauté, dambition, d'infidelité, & d'auarice contre cette pauure Monarchie.

Seconde & pernicieuſe intention que le Cardinal auoit contre les Princes.

L'Ambition eſt d'vne nature ſi malfaiſante qu'elle force ceux qui luy preſtent l'o-

reille à ſe precipiter dans des abiſmes qu'ils ne ſçauroient euiter en façon quelconque. Il n'eſt point de Maxime quelque pernicieuſe qu'elle puiſſe eſtre, qui ne les flate dans leur malheur, & qui ne les traine dãs leur perte. Saül premier Roy des Iſraelites, ne fut il pas puny de la ſienne, pour s'eſtre voulu vn peu trop éleuer par deſſus les autres. Ozias ne fut-il pas chaſſé de tous ces Eſtats, pour auoir voulu vſurper le Sacerdoce? & Amon grandement Fauory d'Aſſuerus, ne fut il pas par ſon inſolente ambitiõ attaché à la croix qu'il auoit preparee à la meſme innocẽce? & noſtre peſte de Cardinal Mazarin, ne ſeroit pas puny de celle qu'il a commiſes contre la perſonne des Princes; principallement en la perſonne de Monſieur le Prince de Condé, pratiquant diuers moyens pour ſe defaire de luy: en aſſeurãt ſon Alteſſe Royale qu'il auoit voulu entreprendre ſur ſa perſonne: en l'expoſant en Catalogne aux ennemis de l'Eſtat: en luy faiſant inueſtir Paris pour le perdre ou pour le faire hair, & en le voulant faire nuictament aſſaſſiner dans la place Dauphine. Et non content de celà, iugeant que ce Prince commençoit à deſſiler les yeux à ſon infidelité, pour preuenir le chaſtimẽt qu'il voyoit bien luy eſtre ineuitable, il porte la Reine à croire que Monſieur le Prince auoit de mau-

uais desſeins contre la perſonne du Roy, contre la ſienne & contre l'Eſtat; puis que le nombre infini des biens que ſa Maieſté luy auoit faits, ne pouuoient pas en aucune façon temperer l'excez de ſon ambitiõ immoderée. Ains au contraire, que cela ne faiſoit qu'à l'eſleuer touſiours à quelque choſe de plus grand afin d'afoiblir par ce moyen là l'authoire Royale, & meſme à l'induire à d'ébaucher tous ceux que par gratitude ou par affection, s'eſtoient attachez au ſeruice de ſa Maieſté, ſans que nulle grace, nulle aplication, ny nulle confiance, le peut rendre capable de mettre des bornes au dereglement de ſon ambition demeuſurée; iuſques à luy faire entendre qu'il diſoit qu'on pouuoit tout faire pour regner, qui eſt vne maxime de Sicilien tres pernicieuſe, principalement en la bouche d'vn Eccleſiaſtique comme luy. Et tout cela ne ſe diſoit que pour porter la Reine à conſentir à ſa detention, pour recompenſer ce grand Prince du ſoin qu'il auoit eu, & de la peine qu'il auoit priſe de le faire ce qu'il eſtoit, & de l'appuyer contre vn nombre infini de perſonnes qui ne cherchoient qu'à le perdre. Apres que ce grand Achile François eut mis la France au plus haut point qu'elle eut iamais eſté, & qu'il n'eut pas fait moins de miracles pour elle que d'actiõs heroiques, meri-

toit

toit il d'eſtre traité de la ſorte par vn homme indigne d'eſtre le moindre de ſes domeſtiques. Et puis apres tout cela, comme il a veu que toute l'Europe armoit pour la liberté de ces illuſtres Protecteurs de la cauſe commune, que n'a til pas fait pour s'opiniatrer à leur detentiõ, à deſſein de les faire mourir entre quatre murailles. L'ingratitude iointe à l'ambition de noſtre ſengſue publique, font d'eſtranges effets ſur vne ame qui eſt deſ-ia toute peruertie comme la ſienne, les inſignes obligations que ce grand Politique auoit à Monſieur le Prince, depuis le ſiege de Paris, eſtoient de telle importance, que ſe preſentant toutes à la fois dãs les idées de cet eſprit à tout perdre. Il voyoit qu'il ne les pouuoit pas dignement reconnoiſtre, ſans demeurer touſiours ſon obligé & ſon eſclaue: & puis la qualité de premier Prince du ſang, & du plus grand conquerant de la terre, qui ſont deux motifs bien preignants pour contraindre ce faquin à s'humilier à toutes ſes volontez, eſtoient ſans doute ce qui le portoit à ſe ſeruir de l'authorité qu'il auoit vſurpée ſur les bontez de la Reine, pour empeſcher l'eſlargiſſement de ces magnaniſmes Protecteurs de tout cet Eſtat, & pour les faire perir miſerablement dans vn lieu qu'il auoit fait ſien, pour n'auoir plus perſonne qui le peut choquer en

ſes deſſeins, & qui le peut empeſcher d'impoſer tels ſubſides qu'il auroit voulu, afin d'acheuer de ruiner l'Eſtat comme il auoit commencé, & de s'eſleuer par ce moyen là, dans vne grandeur à trancher du Souuerain, & à faire la loy à tous ceux qui auroient eu la volonté de s'oppoſer à ſes pernitieuſes tyrannies, veu la mauuaiſe intelligéce qu'il y auoit en ce temps là, entre Monſieur le Duc d'Orleans, Meſſieurs les chefs des Frondeurs, & Meſſieurs du Parlement, deſtinez à remedier auſſi bien à la vexation des ſubiets, qu'à rendre la Iuſtice à Paule ou à Pierre.

Troiſieſme & pernicieuſe intention que le Cardinal auoit contre Monſieur de Beaufort & Monſieur le Coadjuteur.

LEs traiſtres ſont bien encore plus pernitieux à l'Eſtat que les ambitieux, que les tyrans, ni que les ſangſues. Il eſt impoſſible de preuenir les coups de ſes ennemis du gére humain: mais les derniers ne ſcauroient exercer la moindre de leurs actions que cela ne paroiſſe aux yeux de toute ſorte de perſonnes. C'eſt pourquoy le Cardinal Mazarin voyant qu'il ne pouuoit pas bien reuſſir en tous ces abominables deſſeins, ni par l'ambition, ni par la tiranie, il ſe voulu ſeruir de la trahiſó pour mieux

faciliter sa voye à ses perfidies, qui est vn crime que Dieu deteste par dessus tous les autres, veu qu'il abandonna Iudas au desespoire, & à son eternelle reprobation pour ce seul crime. Enfin si ce malheureux traistre n'eust fait que piller les tresors que Dieu auoit destinez pour suruenir aux neccessitez des peuples qui le suiuoient, & qu'il n'eut pas esté attain & conuaincu de trahison ainsi que ce bel Apostre de Sicile, il auroit esté remis au nombre des esleuz, & sa disgrace n'auroit pas esté d'vne nature infinie comme celle de l'autre. Et pour n'aller pas chercher des exemples que dans les Histoires de nostre temps, Henry quatre, n'auroit pas liuré le Mareschal de Biron entre les mains du bourreau, s'il n'eust esté traistre à ce grand Prince. Et si le Cardinal Mazarin ne l'auoit pas esté au Roy de France son vnique bié-facteur, & à qui il a des obligations incomprehensibles, il n'auroit pas pillé tous nos tresors, & ruiné tous les affaires de l'Estat, & il nauroit pas attenté contre la personne de Monsieur le Prince de Condé, contre Monsieur de Beaufort, ni contre Monsieur le Coadiuteur, pour les vouloir perdre. Sa trahison fut telle, qu'apres auoir fait tirer plusieurs coups de pistolets sur le caroſſe de Monsieur le Prince, croyãt qu'il fut dedans; & vne autrefois sur Monsieur

Charton Preſident, & ſur Monſieur Ioly Conſeiller, il fait accuſer Monſieur de Beaufort & Monſieur le Coadiuteur, d'auoir fait faire ces aſſaſſinats : trouué à force d'argent de faux teſmoins pour celà, & cherché à perdre les vns & les autres, deuant & apres vne ſi belle action, ou par attentat, ou par priſon, ou par des boucons qui n'en furent iamais de ſemblables. Il reiette l'aſſaſſinat & l'empriſonnement de Monſieur le Prince ſur Meſſieurs les Frondeurs, & les conſpirations qu'il faiſoit pour perdre Meſſieurs les Frondeurs ſur Monſieur le Prince. En ſorte qu'il eſt impoſſible de conceuoir des trahiſons plus pernicieuſes que celles qu'il inuentoit pour ſe defaire des Princes, des Frondeurs, & de tous ceux qui ſe pouuoient oppoſer à ces prodigieuſes tiránies. Et comme il veid que ſes pernicieuſes intentions contre Monſieur de Beaufort & contre Monſieur le Coadiuteur ne pouuoient pas bien reuſſir de la ſorte qu'il l'auoit conceu, il propoſe de les faire arreſter de la part du Roy, & de les faire declarer criminels de leze Maieſté, afin de les perdre auec quelque eſpece de iuſtice: mais pour bien reuſſir à cette criminelle entrepriſe, il ſe faloit ſeruir de l'authorité du Roy, & leur faire faire vn commandement expres de ſortir de Paris, & de s'en aller aux lieux qu'on

qu'on leur assignoit, où l'on deuoit enuoyer apres cela pour se saisir de leur personne, n'osant pas entreprendre de le faire dans Paris, veu que tous les peuples s'estoient declarez pour eux, contre cet ennemy iuré de ces peres & de la partie. Ce qu'il fit: mais ces genereux protecteurs de la cause publique, iugeant bien que leur perte & leur exil n'estoiét qu'vne mesme chose, refusent d'obeyr à ces ordres supposez, & à des cómádemens d'vne nature si pernicieuse. Et bien leur en prit: car s'ils l'euſſent fait, ils estoient asseurez de finir leurs iours assez tragiquement, & de mourir d'vne mort aussi honteuse à leur posterité, que veritablement funeste à tous les peuples de France. Le traistre suiuant l'impetuosité de son insigne passion, ne porte pas seulement ses funestes intentions contre les personnes priuees: mais il s'attache encore de plus à celles que nous deuons auoir en grande veneration, & que nous deuons tenir pour Sacrees. Si nous considerons l'homme en sa dignité, selon qu'Aristote le dit en ses Politiques, nous trouuerons que c'est la plus admirable & la plus excellente de toutes les creatures corporelles: mais si nous considerons dans ses trahisons & dans ses perfidies, nous trouuerons que c'est la plus monstrueuse & la plus abominable de toutes les sub-

ſſance creées ainſi que noſtre Cardinal Mazarin, ſelon qu'on le peut voir par les procedures dont il ſe ſeruoit pour ſe rendre maiſtre abſolu de tous les afaires de France.

Quatrieſme & pernicieuſe intention que le Cardinal Mazarin auoit conceuë contre M. le D. d'Orleans.

QVe n'a-til pas encore voulu entreprendre contre ſon Alteſſe Royale, lors qu'il la fait ſoubſigner à la detention des Princes, par vne ſurpriſe à nul autre pareille, pour ſe defaire de l'vn & pour mettre ſon Alteſſe Royale fort mal dans l'eſprit de l'autre? Et comme il a veu que ce grãd Prince commençoit à deſſiller les yeux à ſes pernicieuſes intentions, & qu'il commençoit pareillemẽt auſſi à murmurer contre ſes maudites procedures, n'a-t'il pas voulu attenter contre luy, & n'a-t'il pas conſulté auec les complices de ſes abominables deſſeins, quels moyens il pouroit tenir pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, afin de n'auoir point de puiſſance au deſſus de la ſienne, qui le peut empeſcher d'entreprendre tout ce qu'il luy plairoit, pour punir ceux qui ſe voudroiẽt oppoſer à ſes prodigieuſes volontez, & pour acheuer de prendre & de piller tout l'or & l'argent de France, ſans craindre aucune contra-

diction, ny aucun obſtacle ? N'eſt-ce pas là vouloir eſtablir ſa fortune par des voyes auſſi criminelles & diaboliques, & pretendre d'arriuer au plus haut feſte d'vne grandeur demeſurée par des crimes qui n'en furent iamais de ſemblables ? Et pour cela il a voulu ſuſciter le Roy & la Reine à conceuoir des mauuaiſes impreſſions de ſa fidelité, & en ſuitte les obliger à conſentir à ſa detention, comme il les auoit obligez a conſentir à celle des Princes. Ah pernicieuſes maximes ! faut-il que vous ayez le pouuoir de peruertir les eſprits, & que vous ſoyez capables de les induire à vouloir faire des crimes de cette nature ? Les furies d'enfer ont elles des deſſeins ſi pernicieux, & des intentiõs ſi abominables ? Croyez vous que le Ciel ſoit touſiours inexorable à nos clameurs, & que la terre ne s'ouure pas vn iour pour engloutir vn homme ſi remply de perfidie ? grand Dieu où ſont vos foudres & vos carreaux, & tout ce dõt voſtre Maieſté ſe ſert pour aneantir des monſtres ſi pernicieux a toute la nature. Vn homme iſſu de la lie du peuple, auoir ſeulement la penſee de conſpirer contre la Maieſté d'vn ſang ſi precieux, & contre des perſonnes qui doiuent eſtre ſacrez à tous les peuples de France ? Mais de quoy eſt-ce qu'vn meſchant petit valet, qui a la hardieſſe d'vſurper l'authorité

Royale, pour en vſer comme bon luy ſemble, c'eſt à dire auec iniuſtice & auec toute ſorte de tyrannies, ne ſeroit pas coupable de tous les maux que ſouffre la France. Mais quoy que ce ſoient des crimes pour leſquels toute la terre eſt en armes, & qu'elle ne ſcauroit long-temps ſouffrir en aucune ſorte, il ſemble pourtant que ce n'eſt rien au prix des funeſtes deſſeins que ceſte furie infernale à conçeus, & des abominables moyens qu'il veut tenir pour ſe vanger ou pour tout perdre, en cas qu'il ne ſe puiſſe pas remettre en eſtat de pouuoir tout faire, comme il faiſoit deuant qu'il fut chaſſé du Miniſtere.

Cinquieſme & pernicieuſe intention que le Cardinal Mazarin à conçeuë pour rentrer dans le Miniſtere, afin de ſe remettre en eſtat de pouuoir tout faire comme il faiſoit deuant qu'il en fut chaſſé & pour tacher aprez cela d'obſeder l'eſprit du Roy, lors qu'il ſera Maieur, à deſſein de ſe venger de ſes ennemis, & pour acheuer de piller toutes nos Finances.

LA vengeance & le deſir de regner ſont deux paſſions, qui mettent tous ceux qui ſe laiſſent flater à leur perſuaſions dans vn eſtrange deſordre. La premiere qui n'eſt qu'vn certain mouuement de feu tres cruel, cauſé d'vne humeur bilieuſe qui embraſe toutes les

partie s

parties du sang, & qui excite mesme beaucoup de troubles dans l'ame des plus posez & des plus sages des hommes, leur fait hazarder bien souuent le tout pour le tout, & les fait choir par mesme moyen dans des mal-heurs, où leur perte se trouue ineuitable. Et le second qui n'est qu'vne demesurée conuoitise de disposer de toutes les choses que Dieu a par sa prouidence infinie voulu seulement assuietir aux Roys de la terre, n'esleue par fois leurs confidens, ou pour mieux dire les vsurpateurs de leur authorité, à la cime des grandeurs les plus sublimes & les plus éclatantes, que pour rendre leur precipice plus ignominieux, & leur cheute plus effroyable : Et tous les deux ensemble obligeront presentement nostre abominable Mazarin, à tenter tous les moyens qu'il iugera luy estre possibles, pour rentrer dãs le ministere dont il a esté chassé, pour se remettre en estat de pouuoir tout faire, comme il faisoit auant qu'il en fut bany, & pour tascher aprez cela d'obceder l'esprit du Roy lors qu'il sera maieur, afin de se venger de ses ennemis, & pour acheuer de piller tous les threfors de France. Et pour celà il a desia taſché auant de partir, comme il tache encore de faire tous les iours par des lettres secrettement enuoyees, d'entretenir leurs Maiestez dans vne haine ir-

reconciliable contre Monſieur le Duc d'Orleans, contre les Princes, contre les Chefs des Frondeurs, contre le Parlement, & contre le peuple, en leur repreſentant qu'elles ſont comme eſclaues de leurs ſubjets, & comme captiues de ceux qui n'aſpirent qu'à la Couronne. Qu'elles ſont priuées d'Authorité, & ſans aucune liberté de diſpoſer de quoy que ce puiſſe eſtre. Qu'on eſt maiſtre de leurs volontez. Que ces Illuſtres appuis de la cauſe commune ne ſont que des murmurateurs, & des querelleux. Qu'ils n'ont que des propos enflez, & qu'ils ne cheminent que ſelon leurs conuoitiſes. Que leurs deſſeins vont bien plus auant qu'on ne penſe pas, puis qu'ils en viennent où ils en ſont venus; Et que c'eſt vn attentat fait à leurs Majeſtez de les tenir arreſtées, & de les empeſcher d'aller où bon leur ſemble. Qu'il n'eſt en diſgrace que par ce qu'il eſt trop fidelle à leurs Maieſtez, & qu'il ne trauailloit qu'auec trop de paſſion pour leur ſeruice. Qu'il n'eſt rien de ſi facile que de deſcrier les actions de ceux qui les ſeruent fidellement, & qui manient les affaires publiques. Qu'il ny a iamais eu Miniſtre d'Eſtat qui ne fut hay en bien faiſant, que le nombre des mal-contans & des enuieux eſt bien plus grand que celuy des gens de bien, des hommes de Paix, & des eſprits raiſonna-

bles: Et qu'il n'a point de plus fort desir que de les rendre tres absolus, ny de plus forte passion que de voir prosperer leur regne. Que Messieurs les Princes, les Frondeurs, & les Parlemens sont les Autheurs de tous les desordres qui leurs sont arriuez. Qu'ils vsurpent vn pouuoir absolu d'ordonner, & d'establir toutes choses à leur fantaisie tout leur estant possible, quoy qu'iniuste dans ce desordre. Qu'ils foulent les loix aux pieds, en sorte que la Iustice n'estant plus apuyée de leur Authorité, ne sert maintenant que de bute à l'oppression, & de pretexte à la violence. Qu'ils n'en veulent pas moins à leur Maiestez qu'à luy; puis qu'on dit hautement par tout, que la Regence de la Reyne fut establie contre les loix fondamentales de l'Estat, & qu'il ny a personne en France à qui leurs Maiestez se puissent bien fier qu'a luy, ny homme que son Eminence en tout l'vniuers, qui puisse bien conduire les affaires de cette Couronne, veu le desordre où l'on les a mis. Et finalement qu'ils se doiuent resoudre à les humilier, ou bien à consentir à leur perte; puis qu'ils ne sçauroient faire de Paix auec eux qui ne leur soit tres honteuse. Si bien que par ce moyen là, il ne s'estudie qu'à faire voir à leurs Maiestez que tout le gouuernement de l'Estat est entre les mains des arbitres de leurs

biens & de leurs vies, & qu'ils abuſent auec vn meſpris tres inſupportable, de leurs noms, pour exercer la violence de leur paſſion auſſi bien ſur eux que ſur ſa perſonne. Et ainſi ſous vn faux entendre de cette nature, il voudroit obliger leurs Maieſtez à ſe meffier de leurs veritables ſeruiteurs, à ſe reſoudre à ſortir de Paris pour ſe remettre entre les mains de ce tyran pernicieux, & à prendre les armes contre ceux qui ne trauaillent que pour leur ſalut, & qui ne cherchent qu'à ſe ſacrifier pour leur ſeruice. La puiſſance du Souuerain ne conciſte qu'en la bonne impreſſion, & qu'en la bonne amitié que les ſubiets ont conçeuë de ſa perſonne: & le bien des ſubiets ne depend que de la bonne inclination que le Prince doit auoir pour ſes peuples. De ſorte que c'eſt vn des plus grands attentats, & vne des plus abominables coniurations, dont l'homme puiſſe eſtre capable, que de vouloir faire armer le Prince contre ſes ſubiets, & de faire ſouſleuer les ſubiets contre le Prince, comme s'il n'y auoit plus ny foy, ny fidelité entre les vns & les autres. Mais dignes protecteurs de la cauſe publique prenez garde à vous de grace. Alexandre, que Marchiauel appelle le Parangon des Monarques, apres auoir fait la Paix auec les Princes qui s'eſtoient liguez contre luy, ne laiſ-

ſa pas

ſa pas de les faire maſſacrer, contre la foy qu'il leur auoit iurée de ne ſe ſouuenir iamais des choſes paſſées : Et Maximilian premier ne fit iamais aucun traité auec Louys douzieſme, que pour ſe vanger des iniures qu'il pretendoit en auoir reçeuës. C'eſt pourquoy ne vous fiez point du tout à cet infracteur de la foy publique, il ne viſe qu'à vous deſ-vnir pour vous faire choir dans le precipice qu'il vous prepare. Et certes il vaut bien mieux que vous perdiez le tyran de noſtre repos, que de languir perpetuellement ſous le ioug de ſa tyrannie. Vous auez aſſez fait voir clairement dans toutes vos procedeures combien le miniſtere du Cardinal Mazarin vous de plaiſoit, & combien il eſtoit pernicieux à cette Couronne. Vous l'auez declaré perturbateur du repos public, & ennemy iuré du Roy & du Royaume : Vous l'auez condamné & confiſqué tous ſes biens comme criminel, & vous voudriez ſouffrir qu'il rentraſt dans le miniſtere, à Dieu ne plaiſe que vous en ayez ſeulement la penſée. Non non, de quelque coſté que vous tourniez vos penſées, vous ne trouuerés pas, ſi vous prenez le ſoin de bien eſcouter la raiſon, qu'il y ait aucune Paix à faire auec vn monſtre ſi funeſte à toute la nature creée. Les maladies ne ſe gueriſſent iamais que par le retranchement de

leur cauſe. quand ce Cardinal entreroit dans Paris, tout enuironné de legions foudroyantes, & qu'il ſeroit tout couuert de remparts inacceſſibles, ie ne croy pas qu'il y eut aucune aſſeurance pour luy, ny meſme pour ceux qui s'expoſeroient pour ſa deffenſe. C'eſt vne ſanguë publique qui voudroit faire exercer à leurs Maieſtez, toutes les plus abominables tyrannies dont on ſe puiſſe aduiſer, pour perdre le Prince & le peuple, ſous pretexte de remettre l'Eſtat au plus haut point où il ait iamais eſté, comme ſi leur Authorité eſtoit vne Authorité independente de celuy qui leur a donné l'eſtre. Mais c'eſt demeurer trop long-temps à la deciſion de cette pernicieuſe intention, paſſons de celle-cy à la derniere de toutes, comme à celle qui eſt encore mille fois plus pernicieuſe que toutes les autres.

Sizieſme & tres pernicieuſe intention que le Cardinal Mazarin à conçeuë pour perdre tout l'Eſtat, en cas qu'il ne puiſſe point reuſſir en pas vne de toutes celles que nous venons de dire.

LA rage & le deſeſpoir ſont des Conſeillers d'vne abominable nature. Ils portent l'homme à de prodigieuſes extremitez, & le font choir à la fin dans les eſtranges precipices.

Et quoy que tout cela ſoit très veritable, & que la perte de ceux qui taſchent à vouloir faire des coups de deſeſpoir & de rage comme luy, leur ſoit aſſeurée, noſtre Cardinal Mazarin ne veut pas laiſſer par les pratiques & les menées qu'il fait en cachettes de toutes parts, de d'ebaucher tous les officiers des troupes du Roy, & notamment les eſtrangers, qui commandent dans celles que ſa Maieſté entretient dãs ſes armées, & meſme tous les Gouuerneurs des places les plus conſiderables, pour les attirer à ſon parti, & pour exiger deux des ſermens de fidelité, qui n'appartiénent qu'au Roy, pour cauſer vne guerre ciuille dans toute la France. Que ſi par ce moyé là il ne ſe peut pas remettre dans la meſme authorité qu'il auoit auant qu'il fut chaſſé du miniſtere, il eſt reſolu de ſe liguer auec nos ennemis, de leur liurer quelques places pour leur ſeurté, de leur communiquer tous les ſecrets de l'Eſtat, & de s'en ſeruir pour ſe vãger, & pour tout perdre: Qui eſt vn crime le plus enorme que l'homme puiſſe iamais inuenter en façon quelconque. Vous voyez bien par la que la cruauté de ce maudit criminel, ne demande qu'à ſe gorger du ſang des iuſtes. En vn mot, la tyrannie eſt en campagne, mandiant des forces à tout l'Europe, pour conſacrer nos biens & nos vies à ſon deſeſpoir & à ſa rage, qui

ſont les plus rédoutables bourreaux de ſa cruauté & de ſa perfidie. Et pour empeſcher les mauuais deſſeins de ce nouueau Seianus, il faut donc Illuſtres Protecteurs de la cauſe cómune, ſe reſoudre à le faire choir dans le tombeau qu'il nous veut creuſer, pour nous y enſeuelir tous enſemble: car ce n'eſt pas aſſez de dire qu'il eſt impuiſsãt, & qu'il eſt hay de toute l'Europe, il à tous nos threſors, qui ſont les veritables obiets pour leſquels le ſoldat s'expoſe à tous les perils les plus eminens, & nos ennemis ſe ſeruiroient du plus abominable de tous les demons incarnez pour nous broüiller, & pour enuahir vne partie de ce Royaume. C'eſt pourquoy vous deuez apporter vn remede fort prompt aux mal'heurs dont nous ſommes menacez, & ſans temporiſer dauantage, de crainte que ie ne ſois trop veritable en mes propheties, vous deuez prendre bien vnies enſemble, l'eſpée de voſtre iuſtice, & le bouclier de noſtre ſalut, pour aler au deuant de ces pernicieuſes intentions & de noſtre ruine, en le faiſant punir comme il la merité, ou du moins en le baniſſant pour iamais de ce Royaume.

FIN.